

Bien que la ligne de conduite régissant les prêts consentis par la Société soit demeurée à peu près la même qu'en 1961, le nombre et la valeur des prêts approuvés ont baissé sensiblement au cours de 1962. Durant l'année, la Société a approuvé des prêts hypothécaires pour la construction de 14,705 logements, dont 13,223 destinés à des propriétaires-occupants et 1,482 dans le cadre d'entreprises réalisées par des sociétés de logement à dividendes limités. En 1961, les chiffres correspondants s'établissaient respectivement à 20,298 et 3,326.

En 1962, les prêts de la Société étaient accessibles aux particuliers dans toutes les parties du Canada, ainsi qu'aux constructeurs commerciaux pourvu que les maisons à financer fussent vendues d'avance à des acheteurs admissibles. Dans les deux cas, les requérants devaient produire la preuve écrite qu'ils n'avaient pu obtenir un prêt d'un prêteur agréé. En vue d'aider à la construction de maisons modèles, le gouvernement a autorisé la Société, en novembre, à accorder deux prêts à chaque constructeur admissible, sans exiger qu'il y ait vente préalable; ainsi, la Société a approuvé des prêts pour la construction de 794 prototypes. Le gouvernement lui a aussi donné instruction, vers la fin de l'année, de consentir des prêts directs pour la réalisation de projets privés de logements à loyer, surtout dans les petites localités où l'on ne peut obtenir de prêts des prêteurs agréés.

### 20—Prêts hypothécaires approuvés par les institutions prêteuses, selon le genre de logement et la nature du prêt, 1953-1962

Année	Maisons neuves		Maisons existantes	Autres logements		Total
	Prêts L.N.H.	Prêts ordinaires	Prêts ordinaires	Prêts ordinaires		
(millions de dollars)						
1953.....	256	119	117	89		581
1954.....	464	180	145	115		904
1955.....	639	235	183	138		1,195
1956.....	425	255	177	141		998
1957.....	278	239	150	104		771
1958.....	519	291	208	174		1,192
1959.....	308	343	216	216		1,083
1960.....	242	307	221	263		1,033
1961.....	453	333	300	298		1,384
1962.....	412	450	358	311		1,531

*Prêts aux sociétés de logement à dividendes limités.*—Les entreprises approuvées en 1962 ont fourni 342 logements pour familles à revenu modique dans des projets parrainés par des entrepreneurs, et 1,140 logements pour personnes âgées, tous réalisés par des organismes bénévoles ou des municipalités. Le nombre de logements dont la construction a été financée (1,482) était très inférieur au chiffre de 3,326 déclaré pour 1961; cette diminution vient de ce que les sociétés parrainées par des entrepreneurs s'intéressent peu au domaine des entreprises de logement à dividendes limités, où les projets sont subordonnés à des conditions plus restrictives. Des prêts peuvent être consentis aux sociétés à dividendes limités pour l'achat et la transformation en logements à loyer modique d'immeubles déjà existants. Le premier prêt de ce genre a été consenti en 1962, à la *Metropolitan Toronto Housing Company Limited*; il s'élevait à \$847,170 et devait servir à acheter une maison d'appartements et à la transformer en 154 logements à loyer modique pour personnes âgées.

*L'emprunteur et son habitation.*—La taille moyenne des familles qui empruntent sous le régime de la L.N.H. a continué d'augmenter en 1962, conformément à la tendance observée durant les années 1950. La proportion des familles de trois enfants ou plus représentait 29.6 p. 100 des emprunteurs L.N.H. au regard de 29 p. 100 en 1961 et 12.5 p. 100 en 1950. Près de 50 p. 100 des emprunteurs appartenaient au groupe d'âge 29-34 ans, l'âge moyen étant de 34.5 ans. Environ 75 p. 100 des emprunteurs L.N.H. en 1962 achetaient une maison pour la première fois.